



Hôtel de Ville de Courbevoie – 1 Place de l’Hôtel de Ville 92400 Courbevoie

ATTESTATION SUR L’HONNEUR POUR ATTRIBUTION D’UNE
SUBVENTION POUR L’ACHAT D’UN DEUX-ROUES ELECTRIQUE
NEUF OU D’UN KIT DE MOTORISATION ELECTRIQUE

Je soussigné (e)

M/

Nom :

Prénom :

Domicilié (e) :

92400 COURBEVOIE

M’engage dans le délai de trois ans à compter de la signature de la convention de la subvention :

- À ne percevoir qu’une seule subvention pour le deux-roues électrique aidé,
- À apporter la preuve aux services communautaires, qui en feront la demande, que je suis bien en possession du deux-roues électrique,
- Et dans l’hypothèse où le deux-roues électrique aidé viendrait à être revendu, à restituer ladite subvention.

Sanction en cas de détournement de la subvention :

Le détournement de la subvention notamment en cas d’achat pour revente, est susceptible d’être qualifié d’abus de confiance et rend son auteur passible des sanctions prévues par l’article 314-1 du code pénal.

(Article 314-1 : « L’abus de confiance est le fait par une personne de détourner, au préjudice d’autrui, des fonds, des valeurs ou bien quelconque qui lui ont été remis et qu’elle a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d’en faire un usage déterminé. L’abus de confiance est puni de trois ans d’emprisonnement et de 375 000 € d’amende ».)

Fait à

Le/...../.....

Signature